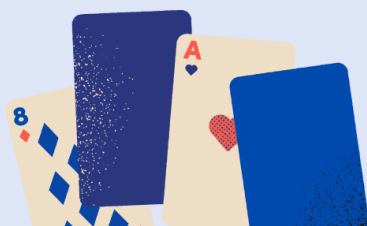




PASS

SPORT & CULTURE



SENIORS



**Pour une rentrée sportive et culturelle, optez
pour le Pass Sport & Culture du CCAS !**

Le sport, la culture, les loisirs sont à la source de l'épanouissement personnel, du bien-être, de la qualité de vie... et ils favorisent le lien social.

Limonest, dont chacun connaît l'engagement au service de la solidarité locale, a donc lancé il y a quelques années, le **dispositif Pass Sport & Culture Séniors** dans le but de favoriser l'accès des personnes âgées aux pratiques associatives culturelles et sportives.

Pour cette nouvelle saison, la commune continue d'encourager les jeunes aux pratiques associatives culturelles et sportives en renouvelant l'aide financière accordée dans le cadre du dispositif Pass Sport & Culture.

Services Affaires Sociales & Solidarités / C.C.A.S.
ccas@limonest.fr – 04.72.52.57.00

Pour en bénéficier, il faut

- Habiter Limonest
- Être âgé de 70 ans ou plus
- Adhérer à une association culturelle ou sportive sur Limonest ou acheter un abonnement à la saison culturelle 26-27 de l'Agora
- Être non imposable

Les personnes éligibles doivent fournir les pièces justificatives suivantes :

- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile (-3 mois)
- Une copie de l'avis de non-imposition 2026 sur les revenus 2025
- *Un RIB, uniquement si vous achetez un abonnement à la saison culturelle.*

Pour bénéficier du Pass Sport & Culture dans le cadre de l'achat d'un abonnement à la saison culturelle 2026-2027, le bénéficiaire devra procéder au règlement intégral de son abonnement à la saison culturelle 2026-2027 (198€). Le C.C.A.S. remboursera ensuite 50 % du montant de l'abonnement, dans la limite des montants prévus par le dispositif, par virement bancaire sur le compte indiqué par le bénéficiaire. Cette aide interviendra après réception et validation du dossier complet. **Dossier à déposer avant le 9 octobre 2026, date du premier spectacle.**

Si toutes ces conditions sont remplies, il faut :

1. Compléter la partie réservée à la personne concernée puis déposer le formulaire dans la boîte aux lettres du C.C.A.S., à côté de celle de la mairie, (1ère étape) avec un **justificatif de domicile**, ainsi qu'une **copie de la pièce d'identité** et une **copie de votre avis d'imposition 2026** sur les revenus de 2025.

2. Le C.C.A.S. va vérifier votre éligibilité et vous précisera le montant accordé (2e étape). Votre formulaire sera ensuite disponible à l'accueil de la mairie la semaine suivante.

3. L'association devra compléter la partie du formulaire qui lui est réservée au moment de votre inscription à l'activité (3ème étape) et vous restituer le formulaire.

4. Déposer le formulaire dans la boîte aux lettres du C.C.A.S. **avant le 16 Octobre 2026**, afin que le service puisse verser l'aide financière à l'association (4ème étape).

DEMANDE DE PASS SPORTIF & CULTUREL

4 étapes

1^{ère} étape A compléter par vous

✓ Informations :

NOM

PRENOM.....

Adresse Postale :
.....

N° de Téléphone

Mail

En signant, je certifie que les informations ci-dessus et que les documents joints sont exacts.

Date et signature :

2^{ème} étape A faire compléter par le C.C.A.S

Le C.C.A.S. certifie l'éligibilité de la personne au Pass Sport & Culture.

Le C.C.A.S. s'engage à verser, après inscription à l'activité et retour du formulaire au C.C.A.S.,euros par mandat administratif à l'association.

Date, signature de l'agent et cachet du C.C.A.S. :

3^{ème} étape **A faire compléter par l'association ou par la commune**



Rendre le formulaire complété à la personne pour retour au C.C.A.S.

☐ **ASSOCIATION LIMONOISE**

Nom de l'association :

Adresse du siège

N° de Téléphone

Courriel :

N° Siret :

A faire compléter par le service de la billetterie de Limonest

☐ **SERVICE BILLETTERIE**

Je soussigné(e)..... chargé(e) de l'adhésion à l'association, certifie que M./Mme désigné ci-dessus est inscrit(e) pour la saison 2026/2027.

Date, signature et cachet de l'association :

4^{ième} étape **A compléter par le C.C.A.S.**

Formulaire reçu au C.C.A.S., le

Mandat administratif édité le ;
envoyé en trésorerie le.....